

ENSEMBLE, AGISSONS !

Au moment où la droite et les patrons multiplient les attaques contre les salariés, l'économie et l'emploi, Paul Quilès parle de « complot communiste » pour fustiger les travailleurs en lutte, aux PTT, à la RATP, la SNCF, à la Sécurité sociale, etc... Delebarre décide des sanctions contre les agents de la RATP en lutte. Rocard, lui, fait les deux.

C'est un langage et des pratiques que les travailleurs connaissent bien. Sans doute cela va-t-il en surprendre plus d'un, que cela vienne de la part d'un gouvernement socialiste. Encore qu'en remontant un peu dans l'histoire...

En réalité, l'énerverment du gouvernement cache tout simplement son refus de répondre aux revendications des salariés qui remettraient en cause ce véritable poison que constitue la politique d'austérité.

De ce point de vue, n'en déplaise à Rocard ou à Méhaignerie, les communistes sont bien dans leur peau et bien dans leur rôle quand ils soutiennent les luttes, toutes les luttes !

Il en va ainsi de leur soutien aux travailleurs des PTT :

— aux ateliers-garages de Nantes, quand ceux-ci se battent pour que les véhicules administratifs

soient réparés dans les garages PTT ;

— au service général, les communistes considèrent qu'il est juste que ces agents obtiennent leur prime à 710 F ;

— oui, les communistes soutiennent l'action entreprise pour la réintégration de Jean-Pierre Kassoui, travailleur handicapé à Nantes RP.

Quand la lutte commence à porter ses fruits comme à Berylco avec 500 F d'augmentation mensuelle ou comme au centre de tri de Nantes, où les salariés viennent d'obtenir une prime ponctuelle de 700 F, eh bien ! oui, les

communistes s'en réjouissent.

Et que l'on ne vienne pas nous opposer luttes sociales et élections municipales. Les communistes soutiennent et soutiendront indéfectiblement les luttes des travailleurs contribuant à leurs succès.

De la même façon, ils ne ménageront pas leur peine pour assurer la reconduction de la liste d'union conduite par H. Bouyer à Montoir, et le succès d'une liste d'union de gauche à Nantes comme dans toutes les communes du département.

Claude CONSTANT,
Membre du Comité
Fédéral du PCF.

SOMMAIRE

- SOCOPOST, ou la privatisation...
- Sacs clandestins
- BICENTENAIRE : Joseph BARA
- La 5^e dimension
- « Bouger avec la poste ? »
- La lutte paie
- Le salaire et la dactylo

p. 2

p. 3

- Municipales : Rencontre PCF-PS
- Commande à la Navale
- Premières pierres des lycées de Brière

p. 7

- Au bout du câble, quel avenir ?
- Le pillage

p. 8

CONTRE L'APARTHEID !

POUR LA LIBÉRATION DE NELSON MANDELA !

Vendredi 9 décembre, 18 h 30

Salle polyvalente de MONTOIR

SOIRÉE MANDELA

Témoignages - Poèmes - Chants

Allocutions de Hubert BOUYER, maire de Montoir
J.R. TEILLANT, secrétaire fédéral du PCF

Avec le groupe

« APARTHEID NO »

Samedi 10 décembre

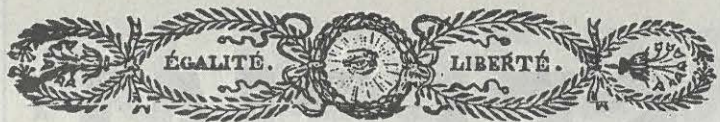
RASSEMBLEMENTS

NANTES

Place du Commerce, 15 heures

SAINT-NAZAIRE

Place des Martyrs, 16 heures



JOSEPH BARA

Un enfant dans la légende révolutionnaire

*La victoire en chantant
Nous ouvre la barrière
La liberté guide nos pas...*

L'archet courait allègrement sur les cordes du violon tandis que, debout entre le banc et le pupitre, nous chantions de tout cœur...

*Et du Nord au Midi,
La trompette guerrière
A sonné l'heure des combats...*

Une joue plaquée sur le violon, le visage du maître d'école se faisait plus mâle, une mèche de ses cheveux remuait faiblement, comme liée à l'archet, et le bas de sa blouse grise non boutonnée, ballottait allégrement. Au-dessus de l'armoire, le soleil d'automne piquait de feux rougeoyants la colonne de cuivre des instruments de mesure, de l'imposant décalitre à l'infime décamètre en passant par le décilitre et le trapu poids d'un kilo. Et ces flambolements exaltaient encore notre ardeur au moment du refrain :

*La République nous appelle
Sachons vaincre ou sachons périr
Un Français doit vivre pour elle
Pour elle un Français doit mourir...*

Délaissant son violon qu'il brandissait soudain de sa main gauche tandis que de la droite il battait la mesure avec son archet, l'instituteur bissait avec nous les dernières strophes et insufflait des accents d'héroïsme...

*Un Français doit vivre pour elle
Pour elle un Français doit mourir...*

Mon regard glissait sur le livre d'histoire ouvert sur le pupitre. L'enfant de troupe Joseph Bara, fièrement cambré,

Joseph Bara sortit de l'anonymat le 8 décembre 1793 lorsque le commandant Desmarres, dans son rapport à Barère, ministre de la Guerre, fit état de la mort de Bara, la veille à Jallais (Maine-et-Loire) : « *J'implore la justice, citoyen ministre, et celle de la Convention pour la famille de Joseph Bara. Trop jeune pour entrer dans les troupes de la République, mais brûlant de la servir, cet enfant m'a accompagné, depuis l'année dernière, monté et équipé en hussard. Toute l'armée a vu avec étonnement un enfant de 13 ans affronter tous les dangers, charger toujours à la tête de la cavalerie. Elle a vu une fois ce faible bras terrasser et amener deux brigands qui avaient osé l'attaquer. Ce généreux enfant, entouré hier par les brigands, a mieux aimé périr que de se rendre et leur livrer deux chevaux qu'il conduisait. Aussi vertueux que courageux, se bornant à sa nourriture et à son habillement, il faisait passer à sa mère tout ce qu'il pouvait se procurer, il la laisse avec plusieurs filles et un jeune frère infirme, sans aucune espèce de secours. Je supplie la Convention de ne pas laisser cette malheureuse mère dans l'horreur de l'indigence, elle demeure dans la commune de Palaiseau, district de Versailles...* »

Joseph Bara était né le 30 juillet 1779 à Palaiseau où son père, François Bara, garde-chasse en la Seigneurie de ce lieu, y habitait le château. Dès le lendemain l'enfant était baptisé, tenu sur les fonts baptismaux par François Rhédy de la Grange, receveur général et procureur fiscal de Son Altesse Sérénissime le prince de Condé. La famille de Joseph

Par Louis OURY

maîtrisait de chaque main la bride d'un cheval effarouché, faisant face à des hommes à mine farouche et qui le menaçaient de baïonnettes, de fourches et de faux. Dessous la légende disait : « *Alors qu'on lui ordonnait de crier Vive le Roi, Bara répliqua Vive la République et fut aussitôt transpercé de baïonnettes...* »

*Tremblez ennemis de la France
Rois ivres de sang et d'orgueil
Le peuple souverain s'avance...*

C'était à la rentrée des classes 1945, à l'école communale de Freigné, en Anjou. L'instituteur reprenait tout juste son travail après quatre ans passés dans les bagnes nazis suite à une dénonciation. C'était l'époque où dans les journaux les résistants racontaient leurs exploits, les tortures subies ou la mort des camarades qu'ils avaient vu tomber. Peu de temps avant, cela avait été la liesse de la Libération, les trois couleurs nationales à toutes les boutonnières et les défilés dans la nuit à la lueur des feux d'artifice...

*De Bara, de Viala
Le sort nous fait envie...*

L'histoire des va-nu-pieds superbes commandés par des généraux imberbes prolongeait mon enthousiasme de la Libération. J'avais 12 ans et j'ignorais alors que le marquis de Scipeaux, beau-frère de Bonchamps, tirait les ficelles de la chouannerie à partir du château de Bourmont dont l'habitation la plus proche était... la maisonnette de mes parents. J'ignorais aussi que Bara était mort à moins de cinquante kilomètres de mon école, et je ne faisais qu'entrevoir le symbole que représentait la mort héroïque de cet enfant auréolé de légende.

Bara était depuis longtemps au service de la noblesse, notamment ses grands-parents maternels qui, depuis plusieurs générations, servaient les Desmarres d'Estimauville, à Pont-l'Évêque, en Normandie.

Lorsque la Révolution éclate, Jean-Baptiste Desmarres d'Estimauville sert dans le régiment de Royale-artillerie. Il y exercera un commandement jusqu'en 1792 quand, la garde suisse massacrée, Louis XVI accusé de trahison, prêtres et royalistes arrêtés en masse, La Fayette et de nombreux nobles quittant la France, il se rallie à la République, se fait appeler citoyen Desmarres et obtient le commandement du 8^e Hussard.

Dans le même temps les deux frères aînés de Bara, Nicolas, 22 ans, et Louis, 20 ans, s'engagent dans les armées de la République. Joseph brûle du désir de les imiter, mais il n'a que 13 ans et ne peut s'enrôler. Le règlement sera tourné par Desmarres qui, sous le rapport de maître à serviteur en usage entre les nobles d'Estimauville et la lignée maternelle de Bara, engage le petit Joseph comme domestique dans sa suite.

Bara sera chargé des chevaux de son chef, lequel fait équiper son domestique en hussard, et ainsi le couple maître-serviteur se rendra l'année suivante sur le front vendéen, le commandement de Bressuire (Deux-Sèvres) ayant été confié à Desmarres. Mais les origines de ce citoyen-général, les raisons qui l'ont contraint à se rallier à la République, ne témoignent pas d'une foi révolutionnaire évidente.

(à suivre)

SOCOPOST

ou la privatisation de la distribution du courrier

En appelant les usagers à faire front commun avec le CNPF contre les agents du service public des PTT en lutte pour leurs revendications, F. Périgot avait, la semaine dernière, une idée derrière la tête ; justifier la mise en place durable de réseaux d'acheminement du courrier contrôlés par le privé.

En multipliant les centres de tri parallèles, le CNPF a surtout cherché à pousser les feux d'un projet qui va bien au-delà du seul objectif de court-circuiter la grève. Ce projet est déjà entièrement ficelé au niveau du Ministère des PTT et s'appelle Socopost.

En mai dernier, la direction générale de la Poste avait même annoncé officiellement la création d'une filiale de la Poste ainsi nommée. Mais devant le tollé que cette décision a immédiatement suscité parmi les postiers, le projet a été « gelé » par P. Quilès. Le dossier est donc aujourd'hui sous le coude du ministre.

Cette filiale Socopost s'occuperait du ramassage du courrier dans les entreprises, qu'elle acheminerait ensuite soit dans les bureaux de poste pour être trié, soit plus probablement dans les centres de tri pour les grandes entreprises ayant les moyens de le faire trier ailleurs (dans les centres de tri privé ?).

Quand on sait que le courrier des entreprises représente, en 1987, 75 % du chiffre d'affaires de la poste, on imagine sans mal que la création de Socopost déstabiliserait littéralement le réseau postal actuel, avec toutes les conséquences que cela aurait sur l'égalité de traitement de tous les usagers. La création de Socopost

ou de tout autre projet de ce type, priverait la poste de ressources importantes et l'entraînerait dans un engrenage infernal de suppressions d'emplois et fermetures de branches entières des réseaux d'acheminement. Cela conduirait à d'énormes gâchis, notamment là où ont été consentis d'importants investissements de modernisation du tri.

Enfin cela alourdirait de manière considérable les charges financières que fait peser la dette sur le service public (près de 40 milliards de francs d'endettement pour un chiffre d'affaires de 76 milliards de francs). Car, bien entendu, la filiale Socopost, tout en profitant des réseaux d'acheminements publics qui l'intéressaient, se verrait totalement déchargée de tous frais financiers (4 milliards de francs pour l'ensemble de la poste en 1987).

Résultat, s'appuyant sur les structures publiques, les grandes entreprises disposeraient de leur propre réseau, tandis que les délais de distribution du courrier chez les particuliers et dans des milliers de PME se dégraderaient sans cesse, malgré une hausse brutale, qui serait inéluctable, des tarifs.

On mesure mieux les dangers de ce qui se prépare quand on sait que la filialisation d'activités postales rentables, intéressant directement les entreprises, est déjà largement engagée. La filiale Médiapost s'occupe du courrier publicitaire non affranchi, la SFMI/Chronopost du courrier rapide, la Sodexi du frêt international.

Ces deux dernières filiales au capital desquelles participe la compagnie aérienne privée TAT,

sont directement branchées sur des réseaux d'acheminement européens. L'ancien patron du holding Sofipost, qui chapeaute toutes ces filiales postales, vient d'ailleurs d'être nommé à la coordination des réseaux postaux à Bruxelles. Au bout du compte, il s'agit surtout de privilégier des réseaux d'acheminement interentreprises à l'échelle européenne, délaissant le service public du particulier et d'une masse considérable de petites et moyennes entreprises.

La complicité apportée par le ministre à la mise en place des centres de tri parallèles est donc une menace grave pour le service public. Elle doit cesser. Ces centres privés doivent être fermés et les revendications des postiers satisfaites, de manière à permettre au service public de jouer son rôle au service de tous, sans distinction.



SACS CLANDESTINS

Le doigt est tendu vers un semi-remorque Fleury-Michon garé portes arrières grandes ouvertes au bord du quai du transbordement. Bourré de sacs postaux, il est arrivé cette nuit vers 3 heures du matin. Personne ici n'a jamais vu ce camion, ni ne sait d'où viennent les sacs qu'il transporte. Pas de bordereaux officiels. Pas de timbre à date indiquant son origine. Probablement un des nombreux services parallèles qui sillonnent actuellement le pays en transportant en toute illégalité et sans aucune sécurité des milliers de lettres et colis postaux.

« Nous c'est clair, on ne touche pas à ça ».

Effectivement, pas un seul sac n'a été déchargé de toute la nuit. C'est là-dessus que le mouvement a été déclenché : le refus de la

privatisation. Quand les chauffeurs de la région parisienne se sont mis en grève pour récupérer les lignes privatisées, un défilé s'est produit. Les agents de Nantes ont décidé de ne plus charger les camions venant des centres de tri parallèles et demandent aujourd'hui le retour de toutes les lignes dans le service public. Cela représente 13 emplois à créer immédiatement. A cela s'ajoutent les effectifs réclamés pour améliorer les conditions de travail et effectuer dans les meilleures conditions le ramassage du courrier des entreprises ou le relevage des boîtes postales... Au total, 64 emplois, sans compter les volants de remplacement non couverts et l'embauche des auxiliaires, de plus en plus nombreux dans les centres de tri.

Les salaires sont l'autre gros morceau de l'action. L'accord

salarial Durafour ne passe pas. Ici, on débute à moins de 5 000 francs : après douze ans on atteint péniblement 5 300 francs pour finir, après trente ans de postier, à 6 000 francs. « Quand on touche son salaire, on ne sait plus si c'est le capital ou les intérêts », lance un postier avec le sourire pour illustrer la maigreur des traitements actuels.

Le mécontentement des salaires est largement partagé. Les responsables CFDT et FO du centre tentent quant à eux, de justifier l'accord, mais sans y parvenir.

« Des moyens pour vivre et pour assurer le service public », cet objectif devient ainsi chaque jour un peu plus le pôle de rassemblement des agents du CTA de Nantes.

QUE CACHE LE SLOGAN « Bouger avec la Poste »

Sa présentation et une petite partie de son contenu teinté de modernisme sont faites pour camoufler des orientations dangereuses envers le personnel et les structures.

Bouger avec la Poste... vous refusez, vous êtes statique, immobile, donc étiqueté comme rétrograde, vieillot, dépassé. Slogans simplistes, mais pas si innocents qu'ils y paraissent. Il s'agit pour le patronat et le gouvernement de façonner les mentalités dans le cadre de l'Europe de 92.

Face aux ringards du capitalisme, vous parlez du statut de la fonction publique dont le père fut Maurice Thorez, ministre communiste à la Libération, vous obtenez une moue dédaigneuse façonnée médiatiquement par des propos de petits bourgeois pédants.

Les contrats « accueil-Plus »... très bien ! sauf qu'il existe des suppressions d'emplois aux gui-

chets ; la file des usagers s'allonge, si le client est mal servi, ce ne serait pas de la faute des 16 500 emplois supprimés en trois ans, mais du personnel empreint de mauvaise volonté.

« Bouger avec la poste » : il faut être compétitif comme une troupe de loups mais le personnel s'oppose à la privatisation, alors le ministre pour faire plaisir au CNPF crée des filiales : **Chronopost - Sécuripost - Médiapost - Sofipost - Sodexi - Socopost**. Une façon comme une autre de contourner le statut et de vendre le service public en pièces détachées. L'Administration, aux frais des contribuables, fournit les capitaux et les cadres ; le Privé, lui, empoche la majorité des dividendes.

Les communistes, eux, souhaitent que le service public bouge pour être plus près des usagers et non pour mettre en place une politique d'arnaqueurs.

LA LUTTE PAIE

En raison des luttes développées pour les emplois et les salaires, nos collègues des bureaux-gare des Pays de Loire viennent d'obtenir une prime de 700 francs par agent à Nantes et 1 000 F au Mans après 19 jours de lutte par la grève d'une heure quotidienne. C'est donc 350 000 francs de masse salariale obtenus pour le personnel du centre de tri nantais, et plus de 1 000 000 de francs actuels sur la région.

Le personnel des garages PTT obtient une prime annuelle de 610 F après sa journée de lutte du 30 novembre.

La lutte contre l'austérité doit se poursuivre et servir d'exemple

pour tous. Nos collègues font la démonstration que ceux qui vivent mieux sont ceux qui luttent plus.

Les gagnants, nous les retrouvons aussi chez les chauffeurs-postiers poids lourds qui obtiennent 40 points de relève indiciaire en début de carrière et 159 F de mieux en prime de conduite mensuelle au 1-1-89.

Leur détermination conduit le ministre à retirer son projet de filialiser les 1 400 emplois des Directions Matériels et Transports (D.M.T.).

Une grande victoire pour le Service public postal, ce dont les communistes se félicitent.

LE SALAIRE DE LA DACTYLO

Les multiples commentaires radio-télé, les nombreux articles sur les augmentations de salaire dans la fonction publique amènent certains fonctionnaires à se poser quelques questions. Comme cette sténodactylo, catégorie C, indice 286.

Pour préserver « les grands équilibres », l'augmentation en « niveau » de nos salaires ne saurait bien entendu dépasser « le glissement des prix ». Autrement dit, la distribution « en masse » doit tenir compte du « GVT positif », le « glissement vieillesse technicité » qui mesure les promotions de l'ancienneté. N'est-ce pas ainsi que le langage technocratiquement économique décrit et détermine l'évolution du niveau de vie des fonctionnaires ?

Tous les quatre ans, la sténodactylo indice 286 fait partie des heureux bénéficiaires du GVT

positif, ces privilégiés qui cumulent « en niveau », augmentation annuelle et promotion, soit 133 F. En faisant passer son salaire de l'indice 286 à l'indice 293, soit de 5 480 F à 5 610 F, cette promotion se voit amputée de la « contribution solidarité ». Normal, elle a la sécurité de l'emploi. Résultat, l'augmentation « glisse » de 133 F à 76 F.

Ce n'est pas tout et c'est là que le GVT positif prend tout son sens. Le 1^{er} décembre il faudra que la sténodactylo soit solidaire du déficit de la Sécurité sociale. Amputation : 1 %. « Glissons » encore avec un petit jeu réservé aux lecteurs : que reste-t-il des 133 F d'augmentation évoqués plus haut ?

Prochaine promotion, dans quatre ans. L'horizon 92, une grande date assurément pour tous les fonctionnaires européens.

LA 5^e DIMENSION

Celle de la lutte et du rassemblement...

Le monde des télécommunications explose. C'est une réalité, notamment en France en cette fin d'année 88. Tous les domaines de notre vie sont touchés : social, économique, culturel. Dernières réalisations en date et de taille : le lancement (réussi) du satellite IDF1 qui emmène avec lui les nouvelles normes européennes de la télévision de demain, l'ouverture commerciale du RNIS à la région parisienne après plusieurs mois d'expérimentation en Bretagne (projet Renan), la pose d'un câble de 6 000 km en fibre optique entre la France et les Etats-Unis, et à Nantes la mise en service du réseau câblé vidéocomm (avec beaucoup de points d'interrogation - voir article ci-contre).

Le Service public a pensé l'avance technologique

Au point commun à toutes ces réalisations : la capacité du Service public des Télécoms, de ses dizaines de milliers d'agents, de techniciens,

pas les liaisons spécialisées que seules les grandes entreprises ou sociétés peuvent se permettre, le RNIS se pose en réponse forte du service public PTT face à la concurrence que l'on veut introduire dans le domaine des réseaux à valeur ajoutée.

Elle peut et doit être au service de tous

A condition toutefois qu'il ne soit pas à la seule disposition des professionnels et industriels. A condition aussi que son extension, prévue nationalement dès 1990, se fasse très rapidement en profitant de notre avancée dans le domaine de la numérisation qui doit se généraliser et soit liée au développement du câblage en fibre optique. Car déjà se profile le RNIS de la seconde génération dit RNIS large bande qui transmettra en plus l'image TV mais uniquement sur fibre optique, liée peut-être aux normes D2 Mac Paquet (celles du satellite TDF1). Déjà se fait jour un projet de décodeur unique Canal +, compatible Mac Paquet permettant à tous de recevoir toutes les chaînes de

nationales, ni même européennes. Ainsi en Grande-Bretagne, un groupe américain (United Cable) vient d'investir dans la création de trois réseaux câblés.

Le projet Longuet repoussé par le personnel des PTT, d'autres se font jour. Ainsi P. Quilès, ministre des PTE, a déclaré récemment au président (satisfait) du SNIT qu'il préparait une « loi sur les télécommunications », ou à l'Assemblée Nationale du 16 novembre qu'il y aurait prochainement « un grand débat public sur le Service public des Télécommunications ».

Poussées par la construction de l'Europe du capital en 92, les choses vont aller très vite. Déjà bien entamés par la mise en place de filiales, par la réforme Mexandeu de décembre 85, par l'instauration de la TVA pour respecter les orientations du Livre vert de la CEE, ce qui a empêché une diminution sensible du prix de la taxe de base pour tous, alors que les grandes entreprises (non assujetties à la TVA) y ont gagné 6 à 7 milliards de francs, une nouvelle loi sur les Télé-



Pour entrer dans la « quatrième dimension », encore faut-il bien maîtriser la dimension nationale et publique.

de cadres. L'avance technologique que possède notre pays, notamment dans le domaine de la numérisation du réseau (60 % contre moins de 20 % en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis) est essentiellement due à cet atout.

L'unicité du réseau public a ainsi permis il y a peu d'années, mais bien passée dans les habitudes aujourd'hui, la réussite d'une opération technique importante : la numérotation à 8 chiffres. Le RNIS, quant à lui, permettra grâce à la numérisation, de relier par le réseau classique non seulement le téléphone mais en même temps tous les systèmes liés au développement de l'informatique (calculatrices, micros, télécopies, télex, télétex, etc...) et même des images fixes ou semi-animées, par l'utilisation des écrans plats mis au point par le CNET.

En abaissant le coût de la communication de données car n'utilisant

télévision distribuées aussi bien par satellite, réseau câblé ou diffusées par voie hertzienne avec paiement à la consommation (à la durée ou à l'émission) par carte à mémoire. D'où l'intérêt du câblage des villes sous la maîtrise unique des PTT (pour le respect des normes) et entièrement en fibre optique (ce qui n'est pas le cas de Nantes).

Abroger la loi Léotard

Mais toutes ces avancées technologiques attirent aussi bien des convoitises. Politiques pour la main-mise de la communication en général et de l'audio-visuel en particulier d'où l'importance de l'abrogation de la loi Léotard. Economique par les recettes financières énormes qui sont attendues aussi bien au niveau de la production que de la distribution. Des convoitises qui ne sont pas seulement

coms briserait définitivement le statut des PTT par la séparation totale des branches Postes et Télécoms, permettrait au secteur privé et notamment aux multinationales de s'emparer des réseaux et donc des ressources financières les plus importantes. Avec les conséquences négatives, tant pour les usagers par la fin de l'accès égalitaire au réseau, que pour le personnel et son statut.

Créer la 5^e dimension

Il y a donc convergence pour défendre et renforcer le service public des PTT.

Pour créer la 5^e dimension, celle qui rassemble tous ceux et toutes celles qui refusent, avec les communistes, que les avancées technologiques, notamment dans le domaine des télécommunications, soient détournés des objectifs d'indépendance nationale, d'emploi pour assouvir les appétits d'une classe de privilégiés.

CADEAUX PLEIN LES YEUX...
DEES PLEIN LA TETE...

spiral

CARTERIE - CADEAUX

Rue piétonne - SAINT-NAZAIRE



CADEAUX
LES GOÛTS

cadeau, offrir un objet, que chose a toujours que l'homme vit en manifestation d'ami-

l'année et la personne qui l'utilisera aura souvent pour vous une pensée reconnaissante.

Parmi les cadeaux utiles, il y a le petit vêtement chaud, la foule des appareils ménagers, du plus petit au plus important, la machine à coudre ou la machine à tricoter, le vêtement, l'article de sport ou de ski (saison oblige), l'article « cuir », le rasoir électrique ou l'article auto pour papa, la télévision ou la Hi-Fi, le meuble, de la chambre au salon, en passant par le petit mobilier, un beau cadeau pour toute la famille, le « deux-roues », cadeau rêvé pour les jeunes et utile pour tous, l'article d'horlogerie, le disque et la cassette, etc.

Et puis il y a le dernier cri de la technique : « l'informatique familial », dont on découvre l'agrément et l'utilité...

autres, lorsque nous cadeaux à leur faire, alaisé.

pus du gadget qui plaît nutes mais dont on ne e après, n'offrons pas e à un homme qui eaucoup de sa perne lui plairait pas ; ni toilette à une femme u alors offrez-lui celle e habituellement.

ns. un livre qu'à ceux re.

raignons pas d'offrir le et pratique dans un e fête, il servira toute



VENTE DIRECTE

AUX COLLECTIVITÉS

PRIX D'USINE

Salle équipée pour initiation à la pose des papiers peints, tissus collés, tissus tendus

asins à votre service

is, rue Fouré — 44000 NANTES
Tél. 40.47.78.80 et 40.47.08.78

ENEZ APPRENDRE CHEZ NOUS
VOUS VOULEZ RÉUSSIR CHEZ VOUS



GILRADIO

33, Avenue de la République
44600 SAINT NAZAIRE

LE PLUS GRAND CHOIX DE :
DISQUES, CASSETTES, COMPACTS, de votre région

EGALEMENT LES PLUS GRANDES MARQUES :
HIFI - TELE - MAGNETOSCOPE

HITACHI - BANG OLUFSEN - YAMAHA

**EXCEPTIONNEL sur toute la gamme
Bang Olufsen**

ACHETEZ AUJOURD'HUI - PAYEZ EN JANVIER 90

**CONSTRUISEZ DÈS AUJOURD'HUI
VOTRE ESPACE SON ET IMAGE
BANG & OLUFSEN**

*0 franc pendant 12 mois : financement en L.O.A.
Exemple pour un matériel Bang & Olufsen d'un prix de 10000 francs TTC : versement initial de 3000 francs (1^{er} loyer 1500 francs + Dépôt de garantie 1500 francs égal à l'option d'achat finale), suivi de 12 loyers de 0 franc puis 36 loyers de 243 francs, coût total en cas d'acquisition 11748 francs hors assurance. Barème en vigueur au 1.10.1988. Sous réserve d'acceptation par Creg Location, Tour Générale, 92088 - Paris La Défense - Cedex 22. Offre valable jusqu'au 31.01.1989.

Bang & Olufsen

L'architecture intérieure du son et de l'image.



Pour Noël et la St-Sylvestre **PENSEZ**

**CHRISTINE
COIFFURE A DOMICILE**

Hommes et femmes - Mise en plis - Couleurs - Mèches, etc.
Un simple coup de fil et Christine se déplace

**POUR VOUS COIFFER du lundi au samedi,
région Saint-Nazaire
et Presqu'île**

TEL. 40.66.54.40

**Prime de fin d'année
et 13^e mois**

Les primes de fin d'année, et spécialement le 13^e mois, constituent un supplément appréciable du salaire. Les luttes revendicatives ont permis le versement de telles primes dans diverses branches professionnelles et dans un nombre important d'entreprises.

Cet appoint de fin d'année au salaire est donc légitime à plus d'un titre. D'abord parce que la période des fêtes incite à de plus grandes dépenses : cadeaux, jouets, repas familiaux, de groupe, distractions et réjouissances diverses, etc., dont il est normal que chacun profite, y compris les travailleurs et leur famille. Et le salaire ordinaire ne peut pallier à cela, à moins de nouveaux sacrifices en d'autres domaines.

Ensuite parce que la période de fin d'année est généralement celle des bilans des entreprises, et il est normal qu'à cette occasion, les travailleurs revendiquent une part supplémentaire du produit de leur travail.

Certains employeurs tentent souvent de donner à ces primes un caractère aléatoire en les qualifiant de gratifications « exceptionnelles » ou « bénévoles ». Les travailleurs s'efforcent au contraire de garantir leur rémunération car, quelle que soit son appellation, la prime de fin d'année constitue bien une contre-partie du travail fourni et un élément du salaire sur lequel ils doivent pouvoir compter.

Les primes de fin d'année ne sont pas dues en vertu de la loi, mais leur attribution peut résulter :

- de la convention collective ;
- du contrat individuel de travail ;
- d'un engagement de l'employeur consigné par écrit ;
- d'un accord verbal de l'employeur ;
- ou même d'un usage existant dans l'entreprise.



**JOYEUX NOËL...
AVEC LES
ANNONCEURS DES
« NOUVELLES DE
LOIRE-ATLANTIQUE »**

**HIFI, VIDÉO
Des cadeaux dans le vent**

Se faire offrir la HIFI, la VIDEO... ce n'est peut-être pas à la portée de tout le monde. Mais se l'offrir grâce à la prime de fin d'année ou au 13^e mois... ce n'est pas impossible. C'est un choix à faire, pour être dans le vent.

Le magnétoscope, c'est la liberté. Liberté face aux programmes que l'on peut regarder sans se soucier d'un horaire tatillon et souvent préjudiciable au sommeil. Liberté face à ses

propres options (fini le ghetto de l'après 22 heures). Liberté face aux doublons ou au choix déchirant entre plusieurs programmes également attrayants. C'est aussi la possibilité de dégager la télévision de la tyrannie de l'éphémère et de se constituer une téléthèque (et une cinémathèque) que l'on peut visionner à sa guise comme on feuillette un livre aimé.

**POUR VOS
CADEAUX
DE FIN
D'ANNEE...**

NOËL

Ets DAVY Pierre

RADIO - TELE - VIDEO - HI-FI
PETIT et GROS ELECTRO-MENAGER
SERVICE APRES-VENTE TOUTES MARQUES
MONTAGE ANTENNES

DISTRIBUTEUR
OFFICIEL

PHILIPS

85, avenue de la République
SAINT-NAZAIRE - Tél. 40.22.52.84

D.P.G. ☎ 40.24.81.89

DEPANNAGE — INSTALLATION — VENTE — S.A.V.
INTERVENTION RAPIDE — VEHICULE RADIO

• ELECTROMENAGER
Vente - Dépannage

• INDUSTRIEL

• BUANDERIE

• COLLECTIVITE

• PLOMBERIE

• DEVIS GRATUIT

ÉPANNAGES
de la
RESQU'ILE

• ANTENNE TV FM

• SERRURERIE

• VOLETS
ROULANTS

• BAIES ALU

• TAPISSERIE

• PEINTURE

COMMANDE AUX CHANTIERS NAZAIRIENS

Dans une déclaration, la Fédération du Parti communiste français se félicite de la commande du paquebot aux Chantiers de Saint-Nazaire. C'est le résultat de la lutte menée depuis des mois par les travailleurs de la navale et en particulier la grande grève de juin et juillet, souligne-t-elle.

Pour la Fédération, les travailleurs y puiseront des raisons supplémentaires de développer avec détermination leur action pour la défense du chantier et de la filière maritime et portuaire.

C'est la confirmation que les besoins en navires existe. La politique des gouvernements successifs a mis à mal nos chantiers navals. La lutte prouve que cela n'est pas fatal. L'argent existe pour construire des navires, développer les atouts de la filière maritime.

Notre pays peut et doit retrouver la place qu'occupait voici encore quelques années, sa construction navale. C'est une question de choix politique. Les travailleurs ont bien raison de ne compter que sur eux-mêmes et leur action pour les imposer.

La Fédération du Parti communiste français renouvelle sa solidarité aux travailleurs de la navale qui exigent de meilleurs salaires et conditions de travail, le retour à l'entreprise des 120 salariés de l'Alstom en congés conversion. Ces revendications contribuent à doter les chantiers des moyens indispensables pour répondre aux besoins du marché.

Le PCF apporte en ce sens son soutien à l'initiative de la CGT pour la défense de la filière maritime et portuaire.

POUR LES TRANSPORTS Il faut rétablir le 1,5 % patronal

Le conflit de la SEMITAN a mis en évidence les méfaits de la politique de la droite et du PS qui prônent l'austérité... pour le service public et les salariés.

Cette politique est aussi celle des cadeaux au patronat. Celui-ci a vu depuis 83 sa contribution baisser de 1,5 à 1,3 % de la masse salariale (l'objectif avoué étant le retour au 1 %). Résultat : 30 millions de francs ne sont pas tombés dans la caisse du SIMAN. Pour compenser ce manque à gagner, les élus qui mettent en œuvre cette orientation votent les augmentations de tarifs et l'augmentation de la contribution des collectivités locales donc du contribuable et répondent « pas possible » lorsque les salariés demandent la garantie

de leur pouvoir d'achat, la création d'emplois et des investissements pour la sécurité.

Les élus communistes de l'agglomération, seuls à s'être opposés à cette politique, demandent le rétablissement du 1,5 % et appellent les usagers à l'action. Déjà le patronat crie au scandale. Mais Jolivel lui-même fait la démonstration a contrario que sans transport la vie économique se bloque, que les affaires baissent...

Les principaux bénéficiaires de ce service public doivent y contribuer pour leur part. Ensemble, la justice doit et peut être rétablie, les communistes lancent une pétition et prennent des initiatives en ce sens.

ASSEMBLÉE DES ÉLUS COMMUNISTES

« Unir, rassembler, décider avec les habitants, pour mieux vivre dans la commune », tel est le thème de l'Assemblée générale des élus communistes et républicains qui se tient le mercredi 14 décembre à Montoir.

Les élus communistes agissent pour reconduire des listes d'union de la gauche partout où elles existaient en 1983 et pour que ce soit aussi le cas dans toutes les autres communes.

SOUSCRIPTION Versement des membres du Comité fédéral - 1^{re} liste

Bontemps G. et C.	750	Rastel	900
Boutet	350	Rica	600
Busson J. et A.	1000	Robert	700
Guillé	600	Rocher	700
Le Hérissé	450	Rousseau	1200
Léon Didier	800	Teillant	1000
Le Gac	300	Tillard	1000
D. Lucas	600	Frarioux	400
Martin	750	Vince	1000
Perraud	1000	Favreau	500

Nous poursuivrons la publication des versements et engagements des membres du Comité fédéral et des Comités de sections ainsi que de tous les souscripteurs dans nos prochaines éditions. Vous pouvez adresser vos dons échelonnés sur plusieurs mois avec la formule de chèques anti-datés.



Hubert Bouyer et J.-L. Le Corre lors de la manifestation

PREMIÈRES PIERRES A l'initiative de la F.C.P.E. des élèves de 6^e les ont posées

Les maires de Montoir-de-Bretagne, Saint-Joachim, Trignac et l'ensemble des élus communistes et apparentés de ces communes, ceux de Donges, de Saint-Malo-de-Guersac, de Saint-Nazaire, de Pontchâteau ont répondu à l'initiative de la FCPE posant la première pierre de deux lycées en Brière.

Cette initiative se place dans une série de manifestations pour obtenir la construction de deux établisse-

ments dont le besoin se fait de plus en plus urgent.

Samedi à Montoir et Pontchâteau, les maires communistes participaient à cette nouvelle initiative et déclaraient le bien-fondé de l'action de la FCPE, les communistes pour leur part rassemblant les parents d'élèves, enseignants et élèves autour de l'exigence de soustraire 40 milliards des crédits de surarmement pour les affecter à l'Education nationale.

RENCONTRE ENTRE LES FÉDÉRATIONS DU P.C.F. ET DU P.S.

COMMUNIQUÉ DE LA FÉDÉRATION DE LOIRE-ATLANTIQUE DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Vendredi 2 décembre 1988, une délégation de la Fédération de Loire-Atlantique du Parti Communiste Français, composée de Jean Perraud, Jean-René Teillant, Joël Busson et Gilles Bontemps, a rencontré la Fédération du Parti Socialiste à propos des élections municipales de mars 89.

La délégation de la Fédération du Parti Communiste Français a rappelé sa volonté de voir reconduits partout dans le département, les accords de 1983 pour toutes les communes de plus de 3 500 habitants, afin de consolider les municipalités d'union, qu'elles soient conduites par un maire communiste comme c'est le cas à Montoir, Saint-Joachim, Trignac ou qu'elles soient conduites par un maire socialiste comme à Saint-Nazaire, Rezé, Saint-Herblain, Saint-Malo, etc...

Il est possible d'arracher ensemble des municipalités actuellement dirigées par la droite comme c'est le cas à Nantes, Châteaubriant, Les Sorinières, La Chapelle-sur-Erdre, etc... Cela suppose de ne perdre aucun instant.

La délégation du Parti Communiste Français a fait remarquer que la présentation de Claude Evin à Montoir contre le maire actuel, Hubert Bouyer, ne crée pas les meilleures conditions pour mobiliser à un niveau suffisant, l'électorat de gauche, notamment des quartiers populaires, pour battre la droite à Nantes et dans d'autres communes.

Ceci d'autant plus que la municipalité de Montoir est acquise à la gauche depuis 1977 alors qu'il serait préférable d'engager nos forces ensemble pour combattre la droite à La Baule, Pornichet, Pontchâteau, Savenay, etc...

La Fédération de Loire-Atlantique du Parti Communiste Français a rappelé son intention de créer toutes les conditions pour la réalisation d'accords dans chaque commune.

Les communistes sont depuis plusieurs mois, mandatés pour discuter avec les sections locales du Parti Socialiste en vue de reconduire les accords de 83, derrière le maire sortant, avec des listes d'union de la gauche et un programme municipal correspondant aux besoins et aux aspirations de la population.

NANTES, le 6 décembre 1988.

BRÈVES CULTURE

CENTRE PAUL ELUARD

Le vernissage de l'exposition sur la guerre 1914-18 a eu lieu le 16 novembre en présence d'invités et représentants d'associations.

Les photos de Guihal et Malinge ont donc fait place à cet ensemble de 900 cartes postales présentées sur panneaux. Exposition qui donne un large aperçu de ces événements souvent méconnus des Français.

Cette rétrospective mérite d'être vue pour :

— sa conception à la fois chronologique et par thèmes ; « belle-époque », situation politique de la France, montée du syndicalisme et des socialistes, défilé du 14-7-19 ; de l'assassinat de Jaurès aux tranchées en passant par la Croix-Rouge et la vie des Français ;

— un regard sur Nantes et la Loire-Inférieure pendant cette dure période. Cette partie intéressera certainement les Nantais désireux de s'informer sur le passé de Nantes et du département en 14-18.

Ne doutons pas que cette exposition incitera bon nombre d'écoles et de Nantais à se déplacer à la bibliothèque où il est possible de consulter de nombreux ouvrages sur ce sujet.

CHATEAU DES DUCS DE BRETAGNE

(Bâtiment du Harnachement)

« Les Bretons et Dieu » du 16^e au 20^e siècle est le thème de l'exposition organisée par l'association Buhez et l'Institut Culturel de Bretagne, du 9-11-88 au 16-5-89.

BALLET NATIONAL DU KAZAKHSTAN

C'était le 4 novembre, à l'Auditorium, une agréable soirée organisée par le Festival d'Eté et l'Association France-URSS.

Le vent des steppes immenses et des cimes vertigineuses de l'Ala-Too inspire poètes, chorégraphes et kazakhs qui font vibrer les cordes d'instruments étranges aux rythmes de contrées mythiques ; virevolter les corps gracieux des jeunes almees aux costumes somptueux, aux mains expressives qui dessinent de vivantes arabesques sous la lumière des projecteurs. Quelle élégance... On aurait voulu rester plus longtemps sous le charme...

EN BREF FÊTE DES LIBERTÉS

2^e tirage du bon de soutien

Ont gagné les numéros :
2236 2344 2352 2499 3005
3083 3096 3423 3835 4201

Les cellules de Trignac organisent leur traditionnel CONCOURS DE BELOTE vendredi 16 décembre, salle des fêtes de Trignac. Inscriptions à partir de 20 h.

AU BOUT DU CABLE QUEL AVENIR ?

A la veille de la mise en service du réseau câblé de Nantes, beaucoup de questions restent en suspens. Et les 10 propositions de Quilès faites à Médiaville 88 confirment que ce qui devait être un équipement d'avenir pour le pays est délibérément détourné de son objectif.

La conception actuelle du réseau câblé en fait un outil uniquement destiné à transmettre des images télévisées. De plus, la loi du 30 septembre 1986 qui laissait le libre choix de type de câblage des villes ainsi que du constructeur aux communes remettait en cause la décision gouvernementale du 3 novembre 1988 qui confiait la maîtrise d'ouvrage et d'œuvre du plan-câble aux P.T.T.

Ainsi donc cette décision prise sous le gouvernement Chirac, contraire aux intérêts du Service public et de son personnel n'a pas été remise en cause par le gouvernement Rocard tout comme la loi Léotard ne l'est pas davantage.

Le câblage du pays est une affaire sérieuse et déterminante

pour l'avenir. Sa conception actuelle place la France en situation d'infériorité face aux autres pays (USA, Japon, RFA).

Tout le monde est d'accord pour admettre que les besoins en télécommunications vont littéralement exploser dans les années à venir et qu'il faut s'y préparer. C'est pour cela qu'il aurait fallu maîtriser un tel équipement au niveau du pays tout entier et engagé progressivement le câblage tout en fibre optique afin de permettre le développement du RNIS (*).

Le flou entretenu tant par la Municipalité que par la Direction des Télécoms de Nantes démontre à quel point nous avions raison d'être soucieux. Sur les 7 500 prises raccordées au 1^{er} décembre, il n'y a pas 100 abonnés à l'heure actuelle.

Le personnel des P.T.T. va-t-il continuer d'être écarté des décisions prises et la sous-traitance va-t-elle continuer à grignoter le Service public ? Va-t-on arrêter de supprimer des emplois aux P.T.T. alors que, selon la

C.G.T., il faudrait 60 agents pendant 5 ans rien que pour assurer le raccordement ? Va-t-on mettre en place une autre logique qui permettrait que toutes les grandes villes du département soient rapidement câblées ?

Le personnel des P.T.T. est compétent, l'argent existe. Au lieu de le gaspiller dans la spéculation, il faut le réorienter. Alors que le financement du Plan-Câble coûterait 3 centimes par taxe de base, actuellement il est prélevé 12 centimes pour rembourser la dette des Télécoms auprès des banques et 12 centimes par l'Etat pour rembourser sa propre dette. Ce qui revient à offrir 24 centimes par TB aux banques, y compris étrangères, plutôt qu'à l'emploi et l'industrie.

C'est en agissant conjointement avec les communistes, le personnel des P.T.T., que l'on arrivera à renverser cette logique.

* RNIS : réseau numérique à intégration de service.



LE PILLAGE

Les PTT sont pillés par l'Etat et le patronat.

Pour financer les cadeaux fiscaux de plus en plus importants qu'il consent aux grands groupes, le gouvernement effectue des prélèvements sur les recettes du service public.

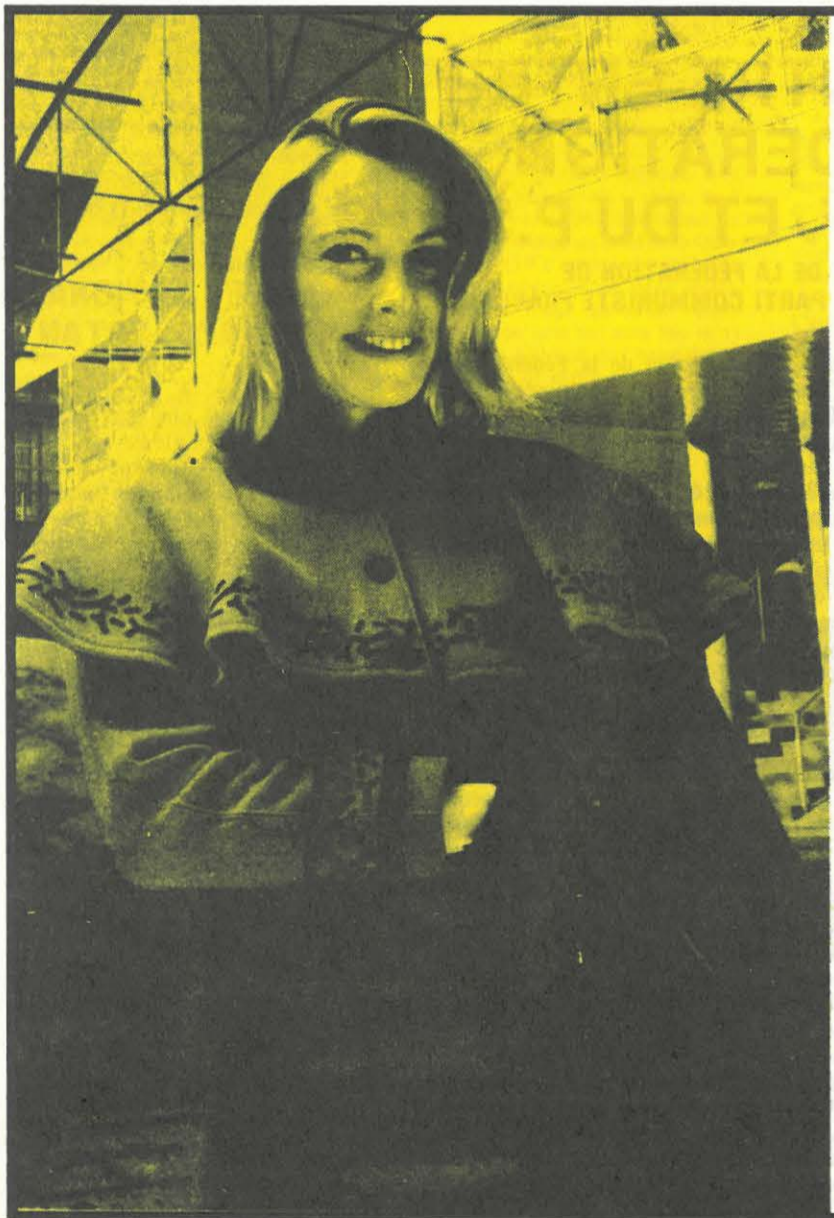
L'Etat pompe ainsi aux caisses des PTT la bagatelle de 31 milliards de francs. Cela représente 17 % du budget total des postes et télécommunications.

A ce hold-up, il faut ajouter un autre détournement de fonds : la TVA a été récemment instaurée sur les télécommunications ; 7 milliards de francs sont prélevés à cette occasion sur les usagers domestiques, tandis que les patrons sont purement et simplement exonérés de cette taxe.

Mais les PTT ne jouent pas uniquement le rôle de vache à

lait, le service public est réduit et remodelé pour servir d'infrastructure minimale au projet des grands groupes européens et anglo-saxons. Le secteur des communications intéresse au plus haut point les multinationales qui, sous couvert de l'Europe de 1992, comptent bien se partager un marché jugé très prometteur.

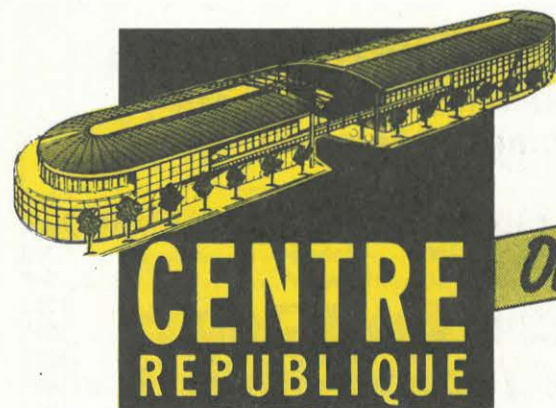
« NOUVELLES DE LOIRE-ATLANTIQUE
PUBLICITE »
S.A.R.L. au capital de 50 000 F
Siège social : 41, rue des Olivettes
44000 NANTES - Tél. 40.89.72.28
R.C.S. Nantes
N° SIRET 32151228700012
Code A.P.E. : 5120
Gérant : M. Maurice ROCHER
Rédacteur en chef : Joël BUSSON
Associés à parts égales :
MM. M. ROCHER, G. GRAVOILLE,
J.-Y. COUPEL,
Gilles BONTEMPS.
Imprimerie Commerciale
32, bd Laënnec - RENNES
C.P.P. n° 52 987



ALAIN AFFLELOU
Optique
CLIN D'ŒIL
Parfumerie
CORNEILLE
Prêt à porter féminin
COVETT
Prêt à porter masculin
DANY APERT
Bijouterie - Joaillerie
DEVRED
Prêt à porter masculin
ETAM KIOSK
Prêt à porter féminin, lingerie
FEED-BACK
Gadgets électroniques, cadeaux
INTERSPORT - LA HUTTE
Sports, loisirs, sportswear
JACADI
Prêt à porter enfant, puériculture
JEAN-CLAUDE JEZEQUEL
Prêt à porter masculin
LA TASTE
Epiceries fines, cadeaux
LE COMPTOIR DU PAIN
Boulangerie, Viennoiserie
LE KIOSQ'
Piano-bar
LEONARD
Chaussures
L'EQUIPAGE
Marquinerie
LES CENTURIALES
Luc Gaucher Bijouterie
MANOUKIAN
Prêt à porter, maille
MICHEL BACHOZ
Sportswear
MIDOLINE
Briocherie, restauration rapide
MORGAN'S
Sportswear
MYRIS
Chaussures
PICPUS
Bijouterie fantaisie, accessoires
PILE ET PULL
Prêt à porter, maille
POP BIJOUX
Bijouterie fantaisie, montres
SAN MARINA
Chaussures
SOUFFLE-MOI LA MODE
Prêt à porter féminin
SONIMANIA
Hi-fi, Télé, Vidéo, Caméscope
SYLVETTE PAGE
Prêt à porter enfant 0-18 ans
1-2-3
Prêt à porter féminin

Espace Shopping

"Choisir l'utile
ou le charme de la frivolité."



AU CŒUR DE
SAINT-NAZAIRE

Ouvert de 9h30 à 19h sans interruption du mardi au samedi. Le lundi de 14h à 19h.